

Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast A.U.P.P.S.V

Réunion de Conseil d'Administration 8 Avril 2018

Compte Rendu

Présents: Georges COURTAY

François JARDILLIER Christian MASSON Francette MASSON Lucien POIROT Jean RIBY

Excusée : Patricia NOESSER Absent : Gilbert DOUCET

Michel MARTINEAU

1 – Bilan inscriptions

- 69 adhérents.

- 19 adhérents n'ont pas renouvelé leur cotisation. Un rappel a été effectué de 24 Mars
- 2 non renouvellements volontaires
- 5 départs définitifs.

Actuellement le site est en accès total à tout internaute

Avec la refonte du site, une réflexion doit être menée pour en limiter l'accès à nos seuls adhérents pour ce qui concerne la gestion du port.

On constate une diminution de nos adhérents, l'association va donc s'engager à une distribution de flyers auprès des plaisanciers.

Compte tenu des finances de l'association le versement du don pour la SNSM pourra être effectué par le trésorier

2 – Conseil portuaire

- Nous avons reçu le compte rendu du Conseil Portuaire du 23 Novembre 2018. Il est accompagné de la présentation qui en a été faite en séance.
- Le prochain Conseil Portuaire aura lieu le 25 Avril 2018. Nous sommes en attente des documents prévus à l'ordre du jour
- Documents et ordre du jour se trouvant sur le site :
- http://auppsv50.fr/index.php/conseil-departemental/conseils-portuaires

3 – Conseil Municipal

- Le compte rendu du Conseil Municipal du 28 Janvier 2018 fait état du passage de la gestion du Quai Vauban à la SPL. A ce sujet, Olivier LEMAIGNEN, lors de notre réunion du 19 Mars, nous dit que cela était à l'étude pour une clarification au second semestre 2018.
- Document se trouvant sur le site :
- http://auppsv50.fr/index.php/municipalite-st-vaast/conseil-municipal-extraits

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale: Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail: auppsv50@gmail.com

Site Internet: http://www.auppsv50.fr





Association des Usagers du Port de Plaisance de Saint Vaast A.U.P.P.S.V

4 – Actions auprès du Conseil Départemental

- Suite aux informations données en AG, nous avons obtenu du Conseil Départemental les rapports d'activités, les comptes de résultats de la SPL, les comptes de résultats analytiques du port pour les années 2014-2015-2016
- Il en résulte bien, pour 2015 et 2016, que la SPL a bien compensé le déficit de Portbail par l'excédent de St Vaast rendant ainsi sa gestion équilibrée
- D'autres documents seront à demander

<u>5 – Réunions avec Olivier LEMAIGNEN</u>

- Olivier LEMAIGNEN est le nouveau Directeur Exécutif de la SPL depuis le 1^{er} Janvier 2018
- Une première réunion a eu lieu le 19 Mars 2018
- Les sujets suivants ont été abordés :
 - Mission d'accueil des usagers
 - Gestion de la nouvelle zone portuaire
 - Gestion touristique autour de Tatihou
 - Données comptables
 - Qualité de service
 - Dragage
- Nos commentaires sur la nouvelle concession ont été remis en séance et seront traités lors de la prochaine réunion
- Tous les points souhaités n'ayant pu être débattus une nouvelle réunion aura lieu le 16 Avril 2018
- Ces deux réunions sont l'objet de comptes rendus, mis à disposition sur le site

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale: Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail: auppsv50@gmail.com

Site Internet: http://www.auppsv50.fr

